

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Parc éolien de Fromentières

**De :** >

**Date :** 06/11/2023 à 20:03

**Pour :** "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai la chance d'être propriétaire d'une forêt au nord de Fromentières héritée de mes grands-parents et parents dans ce village de mon enfance et de ma famille que je visite régulièrement.

Je suis attachée à la préservation de sa biodiversité et lui donne la destination de "réserve" donc je n'en tire aucun profit : Pas de location de chasse, pas d'exploitation du bois sauf en cas de nécessité de gestion de la sécurité car je n'empêche pas les promeneurs de s'y promener et de profiter de tous les bienfaits des sous-bois.

Des éoliennes à Fromentières je ne pensais pas cela possible. Mon village est entouré de forêts et les oiseaux passent d'un bois à l'autre. C'est un danger pour l'avifaune. De plus j'observe régulièrement le passage des grues, des canards, des oies sauvages donc c'est un couloir migratoire. Ce n'est pas les grandes plaines de la Brie et de la Beauce sans un arbre, sans une haie.

La population de chiroptères est importante et l'on sait qu'ils utilisent un système de diffusion d'ultrasons, produits au niveau du larynx, et d'analyse du son retourné par les obstacles qu'ils rencontrent, afin de détecter leurs proies. La réaction aux infrasons éoliens les perturbent.

Je suis contre ce projet mal placé aussi bien pour la biodiversité que pour les habitants.

La transformation de ce paysage va perturber leur qualité de vie. Voir tourner des éoliennes de sa fenêtre, se promener dans une campagne avec ces grands moulins à vent ne donne plus l'impression de nature mais de parc industriel.

Le bruit du vent dans les pales, le effets lumineux de jour comme de nuit (effets

stroboscopiques), bien connus des riverains, seront un impact quotidien.

Ce n'est pas moi qui voudra habiter à côté d'éoliennes ni ceux qui ont du financement. Il faudra vraiment un prix intéressant pour intéresser des acheteurs.

Je ne suis pas contre le mix énergétique et je m'aperçois que les habitants des villes sont POUR alors qu'on place les éoliennes autour des ville déjà bruyantes, au plus proche de la consommation pour éviter les pertes électriques et évitons d'impacter la quiétude des habitants de la campagne.

J'oubliais : Sur 6 éoliennes 2 sont sur BAYE une commune viticole, en zone UNESCO mais ça aussi n'a pas d'importance ? Protéger le vignoble champenois est un impératif marnais et national car mondialement connu. Il attire des touristes. De nombreux hébergements ont vu le jour (Fromentières, Baye, Champaubert, Talus St Prix ...) grâce au tourisme œnologique. J'ai lu les avis de la Mission, de la SGV, de l'INAO qui sont sans équivoque.

Qui faut-il remercier pour cette invasion ? les agriculteurs qui louent un bout de terre pour un bon prix sans respecter la population et qui resteront responsables de ces installations, les mairies qui veulent récupérer les taxes (20%) représentant autour de 6000 euros par éolienne (sans penser aux baisses de dotations) ? C'est déjà le maire qui permet une étude de faisabilité bien souvent sans consulter la population. Dans ce projet Fromentières récupère le maximum d'impacts négatifs de 6 éoliennes pour ne profiter que de 3 financièrement. Grand seigneur !!!

Quant aux promoteurs pas de soucis, ce sont des multinationales étrangères qui installent des éoliennes produites soit dans leur pays soit dans d'autres pays étrangers, qui effectivement collent à la législation française en échange d'avantages financiers. L'ETAT besoin d'eux pour honorer ses engagements européens dans les énergies renouvelables. Mais l'éolien reste un produit difficile à gérer et qui permet plutôt d'exporter lorsque le vent le permet. Sinon il faut assurer la production de base de la consommation nationale et heureusement. Consommer moins serait aussi nécessaire car l'accentuation des besoins n'est pas anodin dans

notre politique énergétique.

En tous cas Fromentières n'est pas un endroit propice à une installation éolienne car il faut les situer à 200 mètres des forêts ce qui les rapproche trop des habitations avec une hauteur rédhibitoire de 150 mètres.

Cordialement